

# Au coeur du **BREDENARDE**

MAGAZINE MUNICIPAL DE LA VILLE D'AUDRUICQ

*La municipalité d'Audruicq*  
**VOUS SOUHAITE UN BEL ÉTÉ !**



**#61**

JUILLET 2022



# SOMMAIRE

## p. 5 **L'actualité de la Commune**

Résultats des dernières élections  
Ça s'est passé à Audruicq  
Les agents à votre service !  
Budget 2022  
Travaux effectués et projets  
Infos pratiques  
Gestes citoyens

## p.28 **Enfance Jeunesse**

Multi-accueil Pas à Pas  
Groupe scolaire du Brédenarde  
Portail Famille  
Ô comme trois pommes  
Ecole privée Sainte-Famille  
Audruicq'Land

## p.36 **Culture**

L'école municipale de Musique  
La médiathèque Albert Doublet

## p.38 **Evènements**

Retour sur les événements  
Cérémonies officielles  
Agenda 2nd semestre 2022

## p.44 **Marché**

Navettes gratuites  
Configuration estivale du marché hebdo  
Marché estival 2022

## p.46 **Etat Civil**

## p.47 **Parole aux divers groupes**

p.22

Photos  
**Le Comice Agricole 2022**



p.20  
**Prévention  
Réglementation  
des EDPM**

p.18

Zoom sur  
**Passage du Centre-ville  
en zone 30km/h**



# LE MOT DU MAIRE



## Nicole CHEVALIER

*Maire d'Audruicq*

*Présidente de la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq*

*Conseillère départementale*

**Chères Audruicquoises, chers Audruicquois,**

**Je suis heureuse de vous adresser cette nouvelle édition du magazine municipal « Au Cœur du Brédenarde ». Celui-ci retrace les actions menées depuis 6 mois et les projets entrepris dans un seul but : améliorer la vie quotidienne de tous les Audruicquois.**

**Les travaux entrepris, les réfections réalisées, les animations proposées, tout est programmé selon une gestion financière rigoureuse, respectueuse de notre engagement. Les élus du Conseil Municipal et moi-même, ainsi que l'ensemble des agents communaux de notre ville, sommes pleinement mobilisés et investis au service de notre commune.**

**Ce premier semestre de l'année 2022 nous a permis de pouvoir nous retrouver, de partager des moments festifs et conviviaux après deux années de restrictions sanitaires. Je tiens à remercier tous les acteurs de la vie Audruicquoise (commerçants, associations) qui, par leur investissement, ont contribué à faire revivre notre société.**

**Continuons à retrouver le plaisir de nous réunir, d'écouter, de profiter de nos proches, en restant tout de même prudents et vigilants face aux nouvelles vagues annoncées. Continuons nos efforts et respectons chacun d'entre nous !**

**Je vous souhaite une agréable lecture, et surtout de belles vacances d'été !  
Rendez-vous en septembre !**

## Communication

**Directrice de Publication**  
Nicole CHEVALIER

**Conception et Mise en page**  
Charles LENOIR

**Crédits Photos**  
Ville d'Audruicq - Pixabay

**Ressources**  
Freepik.com  
Pixabay

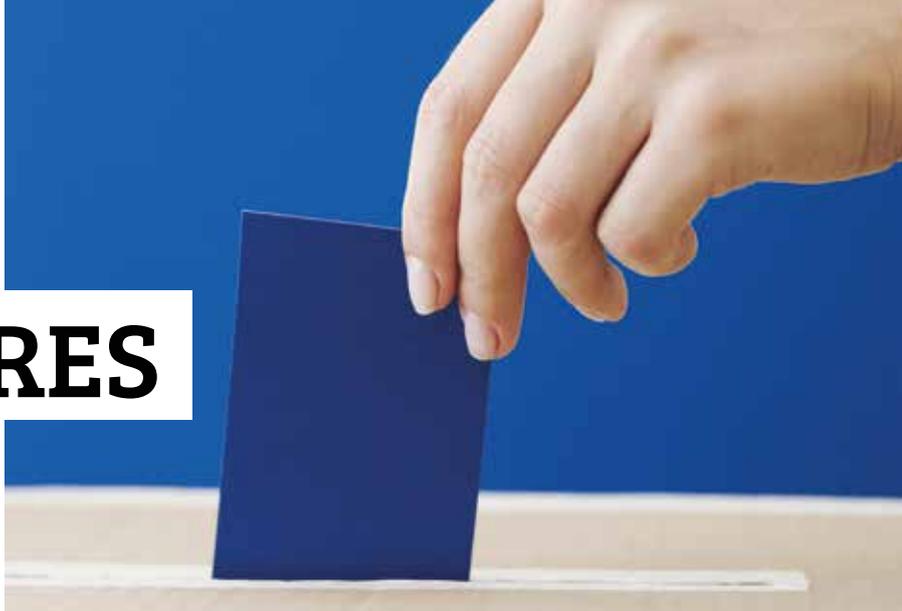
**Impression**  
Imprimerie d'Audruicq

**Tirage**  
2800 exemplaires papier



# RÉSULTATS DES DERNIÈRES ÉLECTIONS

\* résultats des 4 bureaux de vote à Audruicq



## ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

### 1er tour : Dimanche 10 avril 2022

Inscrits : 3984 / votants : 3049

Exprimés : 2984 / Nuls : 20 / Blancs : 45

Nathalie ARTHAUD : 0,74%

Fabien ROUSSEL : 2,51%

**Emmanuel MACRON : 27,31%**

Jean LASSALE : 2,35%

**Marine LE PEN : 38,91%**

Eric ZEMMOUR : 5,33%

Jean-Luc MELENCHON : 11,26%

Anne HIDALGO : 1,11%

Yannick JADOT : 2,21%

Valérie PECRESSE : 4,86%

Philippe POUTOU : 0,37%

Nicolas DUPONT-AIGNAN : 3,05%

### Taux de Participation

1er Tour : 74,90% / 2nd Tour : 79,35%

### 2ème tour : Dimanche 24 avril 2022

Inscrits : 3981 / votants : 3159

Exprimés : 2965 / Nuls : 67 / Blancs : 127

Emmanuel MACRON : 41,48%

**Marine LE PEN : 58,52%**

## ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

### Taux de Participation

1er Tour : 51,51% / 2nd Tour : 50,09%

### 2nd tour : Dimanche 19 juin 2022

Inscrits : 4001 / votants : 2004

Exprimés : 1875 / Nuls : 41 / Blancs : 88

**Pierre-Henri DUMONT : 58,13%**

Marc DE FLEURIAN : 41,87%

### 1er tour : Dimanche 12 juin 2022

Inscrits : 4001 / votants : 2061

Exprimés : 2023 / Nuls : 18 / Blancs : 20

François DESCAMPS : 1,33%

Jean-Pierre MOUSSALLY : 13,35%

Isabelle FATOUX : 0,79%

Dominique NISZCZOTA : 0,69%

Laurence LEPRETRE : 0,40%

**Pierre-Henri DUMONT : 39,64%**

**Marc DE FLEURIAN : 27,78%**

Philippe VASSEUR : 0,54%

Henri WAROCZYK : 12,56%

Frédéric BERTELOOT : 2,03%

Françoise MILLOT : 0,89%





# ÇA SE PASSE À AUDRUICQ !

Retour sur les grands évènements de la ville et de la municipalité du second semestre 2021.



## TÉLÉTHON 2021

### REMISE DES DONS

A l'occasion du Téléthon (organisé à Audruicq les 4 et 5 décembre 2021) et grâce à la mobilisation de la municipalité, des associations audruicquoises, des commerçants et des habitants, Madame Nicole Chevalier, Maire d'Audruicq, et Madame Catherine Bourgois, Adjointe aux Animations Locales, ont eu le plaisir de remettre **un chèque de 5845€** aux représentants locaux de l'AFM Téléthon



**La collecte de papiers et cartons au profit du Téléthon est mise en place tout au long de l'année ! Deux collecteurs sont à votre disposition sur le parking de la Maison des Associations (rue du Canal, ouverture du parking aux horaires d'ouverture de la Maison des Associations)**

## VOEUX DU MAIRE 2022

Malgré un allègement des mesures prises contre l'épidémie de la COVID-19 en fin d'année 2021, la situation sanitaire ne nous a pas permis de nous réunir pour la traditionnelle cérémonie des vœux de la Municipalité d'Audruicq. **Madame le Maire, Nicole Chevalier, a tout de même tenu à s'adresser à vous à travers une vidéo** de 13 minutes **publiée sur le site internet et la page Facebook de la ville.**

Dans cette courte allocution, tournée à la Médiathèque Albert Doublet, Madame le Maire revient sur **les actions menées et les travaux effectués durant l'année 2021**, trace **les perspectives d'avenir et présente les projets de 2022.**

**La vidéo des vœux 2022 est toujours disponible sur la Page Facebook et le site internet de la ville d'Audruicq.**



## OPÉRATION

## HAUTS-DE-FRANCE PROPRES!



Depuis 2017, le Président de la Région Hauts-de-France Monsieur Xavier Bertrand, en collaboration avec l'Association Régionale de Pêche des Hauts-de-France et la Fédération Régionale des Chasseur, organise l'opération #hdfpropres ! C'est une opération citoyenne et écologique afin de nettoyer la nature et préserver notre environnement.

La ville d'Audruicq organise cette journée depuis sa création. Cette année, elle a eu lieu le dimanche 20 mars.

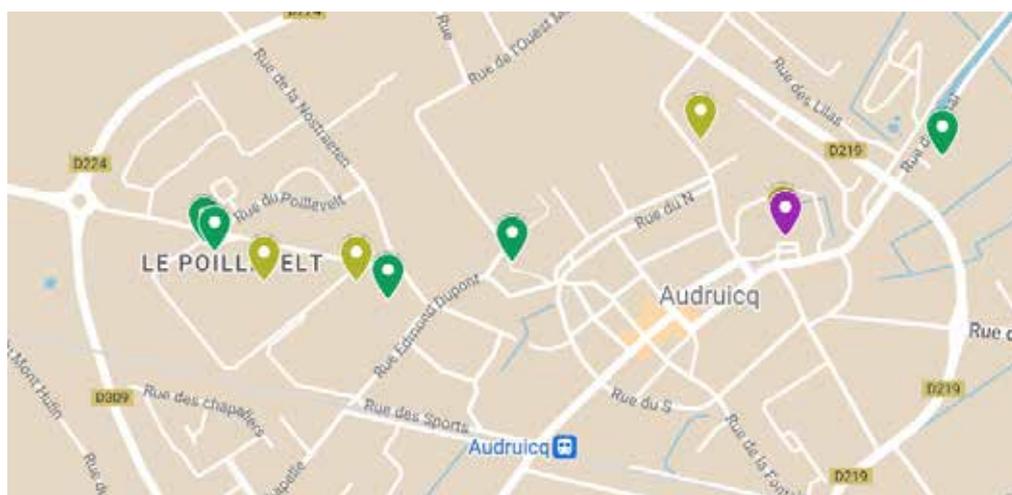
**Une quarantaine de bénévoles ont ramassé près de 900kg de déchets en tout genre, particulièrement aux abords du Canal, des forêts et des champs.**

Merci à tous les bénévoles qui ont participé au nettoyage de notre beau territoire.

Pour rappel, le dépôt sauvage d'ordures est une atteinte environnementale, cette infraction est punie par la loi pénale.



## INSTALLATION DE 4 NOUVEAUX DÉFIBRILLATEURS



La municipalité d'Audruicq complète son parc de défibrillateurs dans les équipements publics de la ville avec 4 nouveaux modèles :

- A l'extérieur : Salle du Calais (ruelle)
- En intérieur : Salle de tennis - LCR (SAS d'entrée) / Eglise Saint-Martin d'Audruicq
- Appareil nomade : véhicule de la Police Municipale, utilisable durant les différentes interventions des policiers municipaux et lors des différentes manifestations de la ville.

Gratuite et disponible pour iOS et Android, l'application mobile **Staying Alive** cartographie les défibrillateurs cardiaques à proximité de votre position et propose des tutoriels sur le comportement et les gestes de premiers secours à adopter en cas d'arrêt cardiaque.

Les Défibrillateurs Automatisés Externes (DAE) sont des appareils portables et autonomes qui permettent de délivrer un choc électrique lorsqu'une personne est en arrêt cardio-respiratoire. Des vies peuvent être sauvées grâce à ces appareils simples d'utilisation et sans danger. Permettre aux habitants de réaliser immédiatement les gestes qui sauvent, en attendant le SAMU ou les pompiers, est donc une priorité.

Retrouvez la carte interactive des défibrillateurs sur [www.audruicq.fr](http://www.audruicq.fr)

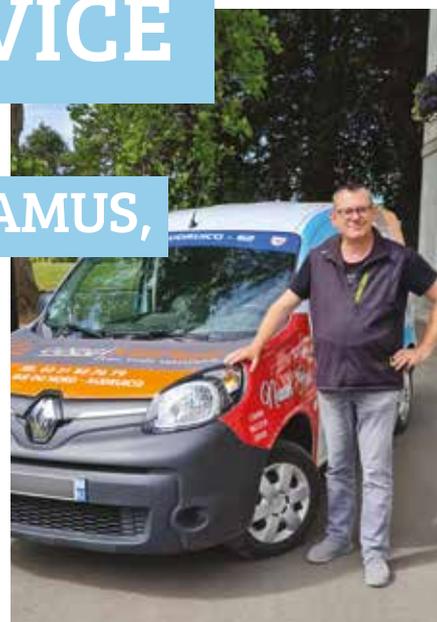


# LES AGENTS, À VOTRE SERVICE

## DÉPART À LA RETRAITE DE MARIO CAMUS, REEMPLACÉ PAR OLIVIER DELASSUS

Après presque 40 années de service à la ville d'Audruicq, Mario Camus, adjoint au Directeur des Services Techniques, fait valoir ses droits à la retraite. Respecté de tous pour son travail, son écoute, son savoir-faire et sa convivialité, Mario assurait de nombreuses tâches au sein de la collectivité: gestion des agents du Service Technique, administration, électricité, domotique, travaux BTP, organisation technique des manifestations, etc. Madame le Maire, le Conseil Municipal et l'ensemble des agents communaux lui réitérent leurs plus sincères remerciements et lui souhaitent une bonne et longue retraite.

Ce départ a impliqué l'embauche d'un nouvel adjoint aux Services Techniques, Olivier Delassus, qui a pris le relais avec beaucoup d'enthousiasme. Ancien responsable d'affaires en sûreté/vidéo-surveillance/électricité, puis gestionnaire du patrimoine de la ville de Ronchin, il apportera toute son expérience à nos Services Techniques. Nous lui souhaitons la bienvenue à Audruicq !



## NOUVELLE ÉQUIPE DE POLICE MUNICIPALE

L'équipe de la Police Municipale d'Audruicq compte désormais 2 agents supplémentaires (3 agents au total), respectivement arrivés à Audruicq le 1er mars et le 1er juillet 2022.

Une présence renforcée sur le terrain pour couvrir tous les champs de la tranquillité publique et du mieux vivre ensemble : surveillance et gestion de l'occupation du domaine public, prévention et sécurité routière, objets trouvés, animaux catégorisés...



## SERVICES TECHNIQUES

### ACHAT D'UNE NOUVELLE TONDEUSE POUR L'ENTRETIEN DU STADE MUNICIPAL

# LE BUDGET 2022

## DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE DU 3 MARS 2022



Les orientations budgétaires ont pour vocation de présenter aux élus et à la population les grandes tendances structurant le budget de notre collectivité. Il s'inscrit dans une stratégie financière constante, combinant quatre orientations :

**Sobriété en fonctionnement, stabilité des taux des impôts locaux directs, maintien de l'effort en faveur du développement local et modération de l'endettement**

Cette stratégie financière se déploie dans un contexte de contraintes inédites en raison de la baisse des dotations de l'Etat, la crise du COVID19 et la reprise progressive des activités.

Le Rapport d'Orientations Budgétaires (R.O.B.) a fixé principalement les éléments suivants :

### L'endettement de la Commune

**1er janvier 2022: Dette en capital : 3 781 642,70€** soit **688,80€ par habitant** contre 753,51€ par habitant.

**2022 - L'annuité de la dette : 418 110,14€** répartie en **95 519,36€** pour la part intérêts et **322 590,78€** pour la part en capital. Cette annuité représente **76,20€ par habitant** en moyenne.

Aucun prêt n'a été contracté en 2021.

### L'évolution de l'endettement

**1er janvier 2023 - L'annuité de la dette : 392 461,96€** avec **85 107,02€** pour la part intérêts et **307 354,94€** pour la part en capital.

### Dépenses de fonctionnement 2022

Lors du Débat d'Orientation Budgétaire du 3 mars 2022, l'évolution du contexte international oblige les collectivités, avec la guerre en Ukraine, à prendre en considération une augmentation des tarifs du carburant, du gaz et de l'électricité. Par prudence, elle est estimée à 20%.

Les orientations suivantes doivent également être prises en compte pour cet exercice 2022 :

- Poursuite de la réduction des coûts des prestations de services
- Obligation d'entretien des bâtiments et des voiries
- Augmentation des primes d'assurances liées à la sinistralité
- Maîtrise des transports collectifs en faisant appel à la concurrence et mise en concurrence systématique lors des achats.
- Achats de logiciels métiers : cimetière, Services Techniques, Contrôle de légalité dématérialisée, parapheur électronique, signature électronique...

### Les recettes de fonctionnement

Le montant 2021 des recettes de fonctionnement s'élève à 6 260 419,30€ et augmente par rapport à 2020 (6 105 189,48€)

### Les dépenses d'investissement

Les dépenses 2021 s'élèvent à 3 526 081,10€. Les crédits correspondants s'élevaient à 5 929 092,10€.

Evolution de la section de fonctionnement



**BILAN ET PERSPECTIVES****Le Bilan de l'exercice 2021**

Le compte administratif est un document comptable établi par l'ordonnateur, dans le cas de la commune par le maire, qui retrace l'ensemble des mandats de dépenses et des titres de recettes émis par la commune pendant la durée de l'exercice.

Le résultat de l'exercice 2021 s'élève à :

**1 967 321,36 € (Excédent de fonctionnement) / 1 540 34,58 € (Excédent d'investissement)**

**Recettes de fonctionnement en €**

|  | 2019         | 2020         | 2021         |
|--|--------------|--------------|--------------|
| Atténuations de charges                          | 91 602,04    | 88 698,30    | 84 683,11    |
| Produits de services, domaine et ventes diverses | 264 801,48   | 194 505,81   | 232 344,59   |
| Impôts et taxes                                  | 2 918 225,12 | 2 913 412,25 | 3 183 976,70 |
| Dotations, subventions et participations         | 261 925,41   | 262 183,46   | 238 073,04   |
| Autres produits exceptionnels                    | 353 464,28   | 80 179,09    | 34 736,12    |

**Dépenses de fonctionnement en €**

Alors que la crise sanitaire liée au Covid-19 a entraîné une baisse des charges à caractère général en 2020 due essentiellement à la fermeture de certains services durant la période de confinement, la reprise progressive des activités par une politique sanitaire de « stop and go » engendre une légère augmentation des charges à caractère général en 2021 pratiquement au même niveau historique (avant la crise soit en 2019).

La ville d'Audruicq maintient ses charges de personnel et ses charges à caractère général.

Les dépenses de fonctionnement sont en hausse. La baisse des charges financières résulte cependant du fait de l'extinction progressive de l'endettement de 111 217,50 euros en 2020 à 100 373,77 en 2021.

|  | 2019         | 2020         | 2021         |
|--|--------------|--------------|--------------|
| Charges à caractère général (Achat, énergie) | 1 423 696,93 | 1 226 447,23 | 1 360 523,38 |
| Charges de personnel et frais assimilés      | 2 315 954,84 | 2 269 236,60 | 2 333 375,30 |
| Atténuation de produits                      | 188 149,00   | 188 169,00   | 207 081,72   |
| Autres charges de gestion courante           | 472 538,94   | 421 676,26   | 424 328,72   |
| Charges financières                          | 122 407,22   | 111 217,50   | 100 373,67   |
| Charges exceptionnelles                      | 5 257,60     | 27 904,12    | 3716,41      |

**PERSPECTIVES 2022**

Budget primitif 2021

**10 652 273,52€**

Section fonctionnement :

**5 845 221,36€**

Section investissement :

**4 807 052,16€**

*Comme les exercices précédents et compte tenu du désengagement de l'Etat, ce budget 2022 a été construit avec toutes les mesures de prudence en recettes.*



Budget voté par l'assemblée locale en début d'exercice. Il fixe les enveloppes de crédits permettant d'engager les dépenses pendant la durée de l'exercice. Il détermine aussi les recettes attendues, notamment en matière de fiscalité.

**Principales recettes**

| Désignation   | Total budget |
|---|--------------|
| Produits des services, domaine et ventes diverses (cantines, crèches...)                | 151 500,00   |
| Impôts et taxes (compensation TH, TF, droits de mutation, attributions de compensation) | 2 884 400,00 |
| Dotations, subventions et participations (Etat, CAF)                                    | 2 215 000,00 |
| Autres produits de gestion courante (locations...)                                      | 200 000,00   |

**Principales dépenses**

| Désignation                             | Total budget |
|---|--------------|
| Charges à caractère général             | 1 632 502,60 |
| Charges de personnel et frais assimilés | 2 640 718,38 |
| Atténuations de produits                | 228 149,00   |
| Autres charges de gestion courante      | 479 005,62   |
| Charges financières                     | 90 950,00    |
| Charges exceptionnelles                 | 12 500,00    |

# PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS DE LA VILLE

## EN 2022

# 4 280 063,38€

En 2022, la commune d'Audruicq continuera à investir pour son développement avec principalement :

| Désignation  | Coût                |                     |
|--|---------------------|---------------------|
|  | Report 2021         | BP 2022             |
| <b>Immobilisations incorporelles</b>   | <b>80 192,00</b>    | <b>264 000,00</b>   |
| Audit thermique écoles   | 9 110,00            | 0                   |
| Etudes Salle Polyvalente   | 0                   | 161 000,00          |
| Etudes aménagement de la ZAC   | 45 000,00           | 0                   |
| Etudes aménagement du Centre-ville, rue de la Commune, rue de la Nostraeten, route d'Hennuin, rue Rougemont, rue d'Ostove              | 20 677,00           | 60 000,00           |
| Etudes City-Stade  | 5 000,00            | 0                   |
| Etudes éclairage public  | 0                   | 8 000,00            |
| Pré-études aménagement rue du Canal  | 0                   | 15 000,00           |
| Etudes mise en place de la vidéoprotection   | 0                   | 10 000,00           |
| Diagnostic des réseaux assainissement pluvial  | 0                   | 10 000,00           |
| Logiciels  | 405,00              | 0                   |
| <b>Immobilisations corporelles</b>   | <b>418 280,00</b>   | <b>1 595 534,38</b> |
| Achat parcelle Gare et rue du Sud  | 0                   | 220 000,00          |
| Parcelle rocade AL21   | 4 694,00            | 0                   |
| Travaux Hôtel de ville (Alarme, façade, sécurisation escalier de secours, menuiseries extérieures)                                     | 7 390,00            | 16 780,76           |
| Travaux bâtiments scolaires  | 2 200,00            | 41 312,96           |
| Aménagement cimetière (colombarium)  | 11 000,00           | 0                   |
| Travaux bâtiments divers (dont la sonorisation de la Place, la vidéoprotection, mise en place de sirènes d'alerte)                     | 24 700,00           | 705 557,66          |
| Aménagement des constructions (jeux école, portail extérieur AudruicqLand, etc.)   | 0                   | 41 000,00           |
| Réseaux de voirie (rue des Madelinettes, rue de la Chicorée, RD309, rue Delobelle, rue du Pont Neuf, rue d'Hennuin, Place V. Plachier) | 286 643,00          | 0                   |
| Installations de voirie (Supports zone 30, Arroseurs auto Stade)   | 0                   | 7 000,00            |
| Réseaux d'éclairage public   | 24 032,00           | 100 000,00          |
| Outils d'incendie et de défense civile (DECI)  | 0                   | 45 000,00           |
| Mobilier urbain (bancs, corbeilles, décorations)   | 0                   | 20 000,00           |
| Matériel et outillage technique (dalles, parc vélo, etc.)  | 0                   | 24 500,00           |
| Parc automobiles et machines ST (véhicule PM, Vélos PM, Engin télescopique, tondeuse, rotative)  | 0                   | 208 000,00          |
| Matériel informatique (serveur, ordinateurs, vidéoprojection, etc.)  | 5 734,00            | 67 483,00           |
| Matériel et Mobilier Groupe Scolaire du Brédénarde   | 809,00              | 59 200,00           |
| Autres immobilisations corporelles   | 51 078,00           | 39 700,00           |
| <b>Immobilisations en cours</b>  | <b>400 957,00</b>   | <b>1 521 100,00</b> |
| City-Stade   | 0                   | 600 000,00          |
| Toiture Salle Vercoutre  | 0                   | 100 000,00          |
| Eaux pluviales et réseau sec rue Rougemont   | 0                   | 400 000,00          |
| Carrefour rue de la Chapelle   | 0                   | 15 000,00           |
| Pietonnier entre la rue du Chênelet et Polincove   | 0                   | 28 000,00           |
| Entrée Parking PL  | 0                   | 12 500,00           |
| Rue de la Fontaine   | 0                   | 15 600,00           |
| Pompes de relevage rue de Laurétan   | 0                   | 5 000,00            |
| Bornes électriques   | 0                   | 50 000,00           |
| Travaux rue du Courtil   | 0                   | 295 000,00          |
| Aménagement du Centre-Ville, rue de la Nostraeten, route d'Hennuin   | 400 957,00          | 0                   |
| <b>Total</b>   | <b>899 429,00</b>   | <b>3 380 634,38</b> |
| <b>Coût total des investissements</b>  | <b>4 280 063,38</b> |                     |



# TRAVAUX EFFECTUÉS DANS LA COMMUNE

## TRAVAUX ROUTE DE NORTKERQUE

Dans le cadre de l'entretien de la voirie et de la politique de développement des modes doux, la ville d'Audruicq a procédé à la création d'une voie de type «chaucidou» sur la route de Nortkerque en avril 2022.

L'occasion de remplacer intégralement le tapis d'enrobé, trop endommagé, et les deux ralentisseurs.

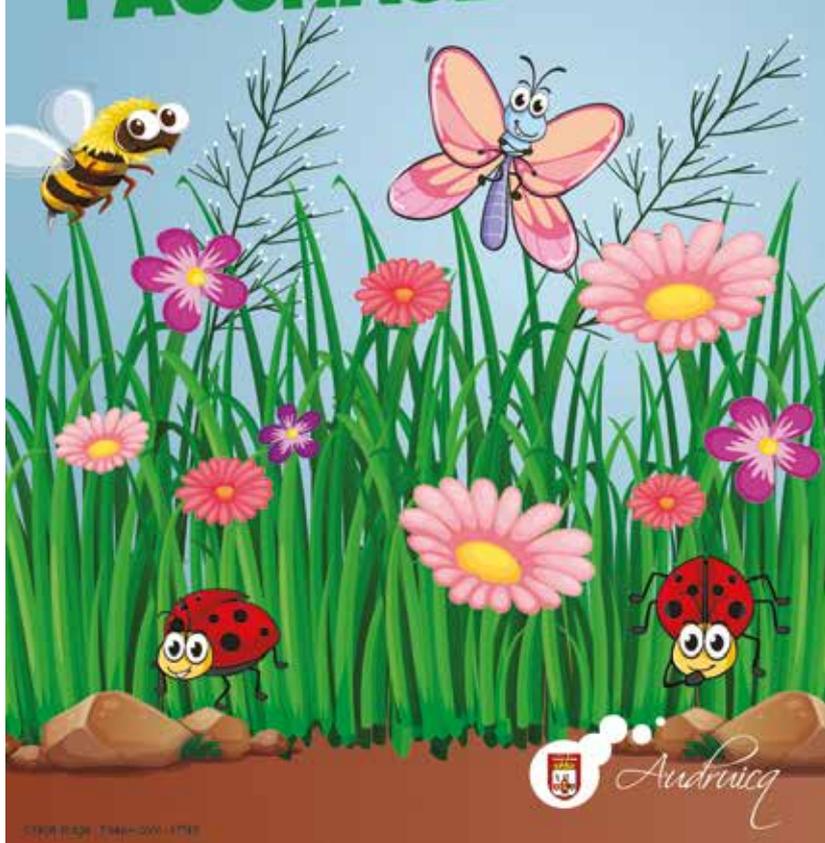
L'intégralité des travaux a été réalisée par l'entreprise Eurovia.



Un aménagement «Chaucidou» ou Chaussée à Voie Centrale Banalisée, permet la cohabitation entre automobilistes et cyclistes, tout en protégeant ces derniers. En effet, ce dispositif donne la priorité aux cyclistes. Les vélos circulent sur des bandes latérales larges, séparés des voitures par un marquage très visible (bandes vertes et blanches). Ainsi, il ne reste plus que la voie centrale aux automobilistes qui ne peuvent plus se croiser sans se rabattre sur le côté, en l'absence de vélos.



# AUDRUICQ FAVORISE LA BIODIVERSITE EN PRATIQUANT LE FAUCHAGE TARDIF



## MISE EN PLACE DU FAUCHAGE TARDIF

Mise en place cette année, une nouvelle gestion des espaces verts est lancée à Audruicq : le fauchage tardif.

Celle-ci sera dans un premier temps testée dans quelques rues : la rue de la Montoire, la rue de la Tombe, le long de la D224, la rue des Madelinettes, la rue Delobel, la rue du Pont-Neuf, la rue de la Commune, la rue du Canal et la rue de l'Oudrecque.

Le fauchage tardif permet de préserver la biodiversité et de respecter le cycle naturel des végétaux, en laissant à la nature le temps de se régénérer. Laisser les herbes pousser permet à la plante de vivre son cycle normal, aux végétaux de s'installer et de s'épanouir. Pour les petits animaux comme les insectes, les petits rongeurs, les oiseaux, la végétation haute offre de formidables opportunités de nourriture, leur permet de se cacher, de se reproduire, de se reposer.

Traditionnellement, le fauchage des abords routiers s'effectue en trois passages : printemps, été et automne, sur toute la hauteur du talus. Le fauchage tardif et raisonné permet de réduire à un seul passage à plat au printemps et une fauche automnale sur une partie basse des talus.

La mise en place du fauchage tardif permet également de réaliser des économies significatives : moins d'usure de matériel, moins de maintenance et de réparation des machines. Le fauchage moins fréquent permet également une économie de carburant et, par conséquent, entraîne une baisse des rejets de CO2 et de pollution.

Réalisation du fauchage tardif  
rue de l'Oudrecque



## OPÉRATIONS D'HYDROCURATION

Des **opérations d'hydrocurage** ont été effectuées début janvier dans les différents ponts de champs et traversées de route de la commune pour une meilleure évacuation de l'eau suite au curage des fossés dans **la rue des Vives, la rue Delobel, la rue du Pont-Neuf et la rue de la Commune**. Cette opération a été réalisée par une entreprise extérieure à l'aide de matériel adapté.



## CAMPAGNE DE DÉRATISATION

Une **campagne de dératisation des réseaux d'assainissement** a eu lieu à Audruicq à partir du mardi 12 avril 2022, durant une semaine, afin de lutter contre la prolifération des rats. Cette première phase sera suivie d'une deuxième opération qui aura lieu au mois de septembre.

**Si vous avez remarqué des rats dans votre rue, merci de contacter le service Urbanisme de la Mairie d'Audruicq. Nous les signalerons à notre prestataire, qui portera une attention particulière à ces réseaux.**

Afin de contribuer au succès de ces opérations sur l'ensemble de la commune, il est important que l'ensemble des administrés entretiennent, pour leur part, leurs réseaux pendant ces deux phases de dératisation.

## AUTORISATION D'URBANISME EN LIGNE

Construction nouvelle ou extension, ravalement ou modification de façade, changement de fenêtres, pose de clôture, abri de jardin, piscine... Tous ces travaux doivent être autorisés avant d'être entrepris. **A partir du 1er janvier 2022, vous pouvez déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme : certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager et permis de démolir sous format numérique en vous connectant sur le Guichet numérique des autorisations d'urbanisme pour les communes instruites par les services de la CAPSO.**

Plus d'informations sur [www.audruicq.fr](http://www.audruicq.fr) - Rubrique «Audruicq Pratique» > Urbanisme

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022

### Déposez votre autorisation d'urbanisme en ligne !

Réalisez toutes vos démarches en ligne sur le Guichet numérique des autorisations d'urbanisme.



CarTE des autorisations  
Déclaration préalable  
Permis de construire  
Permis d'aménager  
Permis de démolir

|   |   |   |   |
|---|---|---|---|
| <br><b>Accessible</b><br>Portail ouvert 24h/24 | <br><b>Pratique</b><br>Suivi de la demande en temps réel | <br><b>Gratuit</b><br>Pas de frais annexes | <br><b>Sécurisée</b><br>Compte personnel et confidentiel |
|---|---|---|---|

Rendez-vous sur le site de votre commune  
ou sur [www.ca-pso.fr](http://www.ca-pso.fr) - rubrique Habitat et urbanisme

 CAPSO



## ÉQUIPEMENT SPORTIF PROJET DE CRÉATION D'UN CITY-STADE / SKATE-PARK

La ville d'Audruicq dispose dans le domaine sportif de nombreux équipements collectifs : le stade de football, les courts de tennis, plusieurs salles de sport, mais la pratique du sport doit aussi pouvoir se faire sans l'obligation d'adhérer à une association.

De ce fait, **la construction d'un espace sportif ouvert à tous, type city-stade semble opportun.**

Il existe déjà un tel équipement, le long du canal, à proximité de la Maison des Associations. Toutefois celui-ci est vieillissant et a subi de nombreuses dégradations. Les services techniques municipaux sont intervenus à plusieurs reprises pour réparer les détériorations et ont dû déposer une partie de cet équipement par mesure de sécurité.

D'autre part, notre ville évolue. De nouveaux quartiers ont vu le jour : rue des Coquelicots, rue des Bleuets, rue des Meuniers, rue de la Chicorée... avec la création de logements induisant une augmentation d'une population jeune. Il est donc indispensable de prendre en compte ces éléments. **Ce nouvel équipement est donc une priorité.**

Pour ce projet, **un consensus sur l'emplacement est primordial.** Il faut éviter des conflits liés à une trop grande proximité des habitations, mais en même temps, pas trop éloigné de l'œil des adultes, si possible près des structures scolaires et périscolaires ainsi que des nouvelles constructions. **C'est pour cette raison que son implantation route de Nortkerque, dans l'enceinte du stade a été retenue.**

Suite à une enquête participative et à une présentation par des jeunes audruicquois lors du conseil municipal du 12 octobre 2021, le projet prévoit sur le site de l'ancienne piste d'athlétisme du stade, les équipements suivants :

- un plateau multisports,
- un skate park,
- un terrain de pétanque.

L'étude de ce projet est en phase terminale, la fin des travaux devraient avoir lieu en fin d'année 2022.





## PLAN CANICULE 2022

Le Plan Canicule, mis en place au niveau national du 1er juin au 15 septembre, est destiné à prévenir et à lutter contre les conséquences sanitaires d'une canicule.

Il est organisé en quatre niveaux d'alerte, qui correspondent chacun à des actions de prévention et de gestion spécifiques :

**Niveau 1 - veille saisonnière - (vigilance verte)**

**Niveau 2 - avertissement chaleur - (vigilance jaune)**

**Niveau 3 - alerte canicule - (vigilance orange)**

**Niveau 4 - mobilisation maximale - (vigilance rouge).**

### INSCRIPTIONS SUR LE REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

Chaque année, la municipalité d'Audruicq se mobilise pour recenser les personnes les plus sensibles et les plus exposées en cas de période de forte chaleur ou de canicule.

**Afin de constituer et de mettre à jour le registre des personnes dites «vulnérables», vous pouvez vous inscrire ou inscrire un proche via le formulaire téléchargeable sur <https://www.audruicq.fr/registre-des-personnes-risque>, à retourner en mairie.**

L'inscription est possible tout au long de l'année. Ce registre est utilisé pour aider les personnes fragiles et/ou isolées (personnes âgées, isolées, en situation de handicap, de précarité ou sans abri, avec des pathologies préexistantes, femmes enceintes, jeunes enfants, travailleurs en extérieur...) en cas de risques exceptionnels (canicules, grands froids, inondations...).

### QUELQUES CONSEILS EN CAS DE FORTES CHALEURS

- Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif
- Rafrâchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avant bras) plusieurs fois par jour
- Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool
- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais
- Évitez les efforts physiques
- Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais)
- Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, osez demander de l'aide.

## APPLICATION MA SÉCURITÉ

L'Equipe Prévention Contact de la Compagnie de Gendarmerie de Saint-Omer vous informe du lancement de l'application "Ma Sécurité", à télécharger sur vos smartphones !

- Localiser la brigade de gendarmerie la plus proche
- Des fiches conseils réparties en différentes thématiques (cybersécurité, sécurité routière, escroqueries etc.)
- Service de tchat en ligne 24h/24 avec les forces de l'ordre
- Services de pré-plainte et réception des notifications locales de sécurité
- Liste des numéros d'urgence et des numéros utiles

Téléchargeable sur l'AppleStore et le PlayStore.



## OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Bien qu'appelé «Opération Tranquillité Vacances», ce dispositif est en réalité accessible en toute période de l'année, quelle que soit la durée de l'absence. Il permet à chacun de partir l'esprit tranquille et d'être contacté en cas d'anomalie.

### Principe

- Vous signalez votre période d'absence auprès de la brigade de gendarmerie d'Audruicq, voire auprès de la police municipale.
- Vous remplissez à cet effet un formulaire, sur place ou disponible en ligne (Formulaire OTV sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr)).
- Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance sont effectuées, de jour et de nuit, en semaine et le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

### Conseils à suivre avant votre départ, pour la sécurité de votre habitation

- Fermez correctement fenêtres et volets et vérifiez le bon état de vos serrures.
- Il est important de « faire vivre » votre logement : le voisinage ou votre entourage peut venir ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières (une prise type minuteur peut permettre d'allumer certaines lampes).
- Ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation.
- Mettez vos bijoux et valeurs en lieu sûr : répertoriez et photographiez-les (utile pour votre assurance).
- N'indiquez pas vos dates de départ sur les réseaux sociaux.
- Ayez recours à une personne de confiance pour relever le courrier, les publicités.
- Si vous le pouvez, renvoyez votre téléphone fixe vers votre numéro de portable.
- Ayez si possible recours à un système d'alarme ou de vidéo-surveillance en ayant à l'esprit que l'utilisation de caméras implique un respect de la vie privée des voisins, visiteurs et passants.

## GESTES CITOYENS

### FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION

**SE PROTÉGER DES FEUX**

- Donner l'alerte en appelant le 112, le 18 ou le 114 (personnes malentendantes) et tenter de localiser le feu avec précision.
- S'abriter dans un bâtiment. La voiture n'est pas un endroit sûr car facilement inflammable.
- Rester informé de la situation et écouter les consignes des secours et/ou de la mairie.

AYONS LES BONS RÉFLEXES [feu-forest.gouv.fr](http://feu-forest.gouv.fr)

### FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION

**PRÉVENIR LES DÉPARTS DE FEUX**

- Organiser les barbecues loin de la végétation, qui peut s'enflammer.
- Jeter ses mégots dans un cendrier (et non au sol ou par la fenêtre de sa voiture.)
- Réaliser ses travaux loin de la végétation et prévoir un extincteur à portée de main.

AYONS LES BONS RÉFLEXES [feu-forest.gouv.fr](http://feu-forest.gouv.fr)

## LE CENTRE-VILLE

## D'AUDRUICQ

## PASSE EN ZONE 30KM/H

Depuis le 30 avril, le Centre-Ville d'Audruicq est passé en zone 30 km/h. Partageons la route pour une ville apaisée !

A l'occasion du réaménagement du Centre-Ville (notamment avec les travaux de rénovation de la place du Général de Gaulle, la rue du Général Leclerc, rue Rougemont, et de nombreuses petites rues adjacentes), la municipalité d'Audruicq s'est engagée à aménager des espaces de qualité.

Aménager des espaces de qualité, c'est aussi construire une ville apaisée. Dans cette configuration, il s'agit également d'offrir plus de confort et de sécurité aux usagers en adaptant la circulation motorisée du territoire par un meilleur partage de l'espace public par différents modes. La pratique de la marche et du vélo est encouragée et la vitesse des véhicules motorisés est diminuée. Un équilibre entre les modes est à trouver dans un nouveau partage de l'espace. **Afin de tenir cet objectif, la commune d'Audruicq a décidé de passer le centre-ville en zone 30km/h.**

**30**

Ville d'Audruicq

DÈS LE 30 AVRIL 2022

LE CENTRE-VILLE D'AUDRUICQ

PASSE EN **ZONE 30**

+ sécurité  
+ tranquillité  
- nuisances  
- pollution

IMPASSE DES FORGERONS - IMPASSE DES HORLOGERS - RÉSIDENCE CAUDRON - RUE DU 8 MAI  
RUE D'ARDRES - RUE D'ARTOIS - RUE DU BASSIN - RUE DES BLEUËTS - RUE DES BRASSEURS  
RUE DU BREDENARDE - RUE DES CHAISERS - RUE DU CALAISIS - RUE DES CHAPELIERS  
RUE DE LA CHAPELLE - RUE DE LA CHICORÉE - RUE DES COSSETTES - RUE DES COQUELICOTS  
RUE A. DAUDET - RUE E. DUPONT - RUE DE L'ÉGLISE - RUE DE LA FONTAINE - RUE DU GÉNÉRAL  
LECLERC - RUE G. MAUFFAIT - RUE DES MEUNIER - RUE V. MITENNE - RUE DU NORD  
RUE DE LA NOSTRAËTEN (JUSQU'À LA VIEILLE) - RUE DE L'OUEST-MOULIN - RUE DE LA PAIX - RUE DU PARC  
RUE DU PATRONNAGE - RUE V. PLACHIER - RUE DE LA PLANQUETTE - RUE DU POILLEVELT  
RUE DU PRESBYTÈRE - RUE DU PROGRÈS - RUE DES REINETTES - RUE DU ROSENDAEL  
RUE A. ROUGEMONT - RUE DE LA SÈCHERIE - RUE SAINT-BLAISE - RUE SAINT-MARTIN  
RUE DE SMYTTÈRE - RUE DES SOUPIRS - RUE DES SPORTS - RUE DU SUD - RUE DES TILLEULS  
RUE G. VERNE - VIEILLE RUE - ROUTE D'HENNUIN (JUSQU'À LA BASSIN) - ROUTE DE NORTKERQUE  
PLACE DU 11 NOVEMBRE - PLACE DU GÉNÉRAL DE GAULLE - PLACE V. PLACHIER  
PLACE DU POILLEVELT

PLUS D'INFORMATIONS SUR [WWW.AUDRUICQ.FR](http://WWW.AUDRUICQ.FR)

LES OBJECTIFS  
DE LA ZONE 30KM/H

- Apaiser la circulation et améliorer le partage de l'espace public
- Sécuriser et favoriser les déplacements doux (vélo et marche à pied)
- Faciliter l'accès à pied ou à vélo aux commerces de proximité

Il est important que chaque usager de la route connaisse la réglementation en vigueur pour adapter son comportement à l'intérieur de la zone 30.

Pour les véhicules motorisés (voiture, deux roues), dès que vous voyez le panneau ou le marquage au sol « Zone 30 », commencez à réduire votre vitesse. Les deux-roues doivent éviter de se faufiler entre les voitures à toute vitesse, même si la voie est dégagée. Vous êtes en ville, vous devez redoubler de vigilance en respectant :

- Les passages piétons
- Les pistes cyclables
- Les voies réservées
- Les panneaux « céder le passage » ou « stop », etc.

En tant que cyclistes, vous avez aussi des lois à respecter, comme le fait d'utiliser uniquement les pistes cyclables lorsqu'elles existent. Évitez de vous coller aux voitures et d'être dans leur angle mort. N'oubliez pas que le casque est devenu obligatoire. En cas de chute, il pourrait vous sauver la vie.

Les piétons n'échappent pas aux règles. Ils doivent faire attention à ne pas traverser en dehors des passages cloutés, ne pas marcher sur les pistes cyclables ou encore au milieu de la route sous prétexte que la vitesse des véhicules est limitée à 30 km/h.

Source : [www.codedelaroute.io](http://www.codedelaroute.io)

## LES RUES CONCERNÉES

La limitation à 30km/h concerne toutes les rues comprises entre la route du Fort Bâtard, la D219, la rue Carnot, l'avenue des Alliés, la D309 et la D224 :

*Impasse des Forgerons, impasse des Horlogers, rue du 8 mai, rue d'Ardres, rue d'Artois, rue du Bassin, rue des Bleuets, rue des Brasseurs, rue du Brédenarde, rue des Chaisiers, rue du Calaisis, rue des Chapeliers, rue de la Chapelle, rue de la Chicorée, rue des Cossettes, rue des Coquelicots, rue A. Daudet, rue E. Dupont, rue de l'Eglise, rue de la Fontaine, rue du Général Leclerc, rue G. Mauffait, rue des Meuniers, rue V. Mitenne, rue du Nord, rue de la Nostraeten (jusqu'à la RD224), rue de l'Ouest-Moulin, rue de la Paix, rue du Parc, rue du Patronnage, rue V. Plachier, rue de la Planquette, rue du Poillevelt, rue du Presbytère, rue du Progrès, rue des Reinettes, rue du Rosendael, rue A. Rougemont, rue de la Sécherie, rue Saint-Blaise, rue Saint-Martin, rue de Smyttère, rue des Soupirs, rue des Sports, rue du Sud, rue des Tilleuls, rue G. Verne, Vieille Rue, route d'Hennuin (jusqu'à la RD219), route de Nortkerque, Place du 11 novembre, Place du Général de Gaulle, Place V. Plachier et Place du Poillevelt.*

Retrouvez la carte interactive des rues concernées par la zone 30 sur [www.audruicq.fr](http://www.audruicq.fr)

## LES DIFFÉRENTS TYPE DE SIGNALISATION



# TROTTINETTES ÉLECTRIQUES, GYROPODES, HOVERBOARDS .



## QUE DIT LA RÉGLEMENTATION ?

**Trottinettes électriques, monoroues, gyropodes, hoverboards : les nouveaux engins de déplacement personnel motorisés (EDPM), comme les autres usagers, doivent appliquer les règles du code de la route qui garantissent leur sécurité et celle des autres.**

Depuis le 25 octobre 2019, le code de la route reconnaît les EDPM comme une nouvelle catégorie de véhicules et en définit le statut. Il fixe notamment leurs caractéristiques techniques, les règles de circulation et de stationnement et précise les sanctions en cas de non-respect de ces règles.

La création d'une réglementation dédiée par le décret du 23 octobre 2019 permet de lutter contre les comportements dangereux observés, de promouvoir une utilisation responsable et plus sûre de ces engins et de retrouver un usage apaisé des trottoirs pour les piétons, et en particulier les plus vulnérables : personnes âgées, enfants, personnes en situation de handicap, etc.

Source : Ministère de l'intérieur / Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire

Plus d'informations sur <https://www.securite-routiere.gouv.fr/reglementation-liee-aux-modes-de-deplacements/reglementation-des-edpm>

### Règles générales

Les conducteurs d'EDPM doivent adopter un comportement prudent, tant pour leur propre sécurité que celle des autres.

Comme pour les vélos, il est interdit de conduire sous l'influence de l'alcool ou après usage de stupéfiants.

La conduite d'un EDPM est interdite à toute personne de moins de 12 ans.

Il est interdit d'être à plusieurs sur l'engin : l'usage est exclusivement personnel.

Il est interdit de porter à l'oreille des écouteurs ou tout appareil susceptible d'émettre du son, ou d'utiliser le téléphone tenu en main.

L'assurance de l'EDPM est obligatoire parce qu'il est considéré comme un véhicule terrestre à moteur par le code des assurances, y compris dans le cas d'un service de location d'EDPM en libre service (free-floating). C'est toujours le propriétaire de l'EDPM qui doit souscrire l'assurance obligatoire.

Il est interdit de circuler sur le trottoir. Sinon l'EDPM doit être tenu à la main.

En agglomération, il est obligatoire de circuler sur les pistes et bandes cyclables lorsqu'il y en a. A défaut, les EDPM peuvent circuler sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 50 km/h. Hors agglomération, leur circulation n'est autorisée que sur les voies vertes et les pistes cyclables.

Comme pour les vélos, les EDPM ont également la possibilité de se garer sur les trottoirs. Leurs conducteurs sont invités à ne pas gêner la circulation des piétons et d'assurer leur sécurité.

# Les nouvelles règles de sécurité en vigueur

dès le 25/10/2019



## > Soyez prudent !

Pensez à votre sécurité mais aussi à celle des autres.

**Séparez-vous de vos casques audio et écouteurs**  
**N'utilisez pas votre téléphone**

## Vous avez jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2020 pour équiper votre engin :

- de feux de position avant et arrière
- de dispositifs rétro-réfléchissants arrière et latéraux (catadioptrés).
- d'un avertisseur sonore
- d'un système de freinage

## > Ne transportez pas de passager !

Votre engin est destiné à usage exclusivement personnel.

> Le stationnement sur un trottoir n'est possible que s'il ne gêne pas la circulation des piétons.



En agglomération ou sur les voies vertes et les pistes cyclables, le port du casque n'est pas obligatoire mais fortement recommandé.

Portez un vêtement ou un équipement rétro-réfléchissant, de nuit ou en journée lorsque la visibilité est insuffisante, et même en agglomération.

> Les enfants de moins de 12 ans n'ont pas le droit de conduire ces engins.



Pour pouvoir circuler sur la voie publique, votre engin doit être bridé à 25km/h.\*

\* Les EDPM doivent être bridés à 25km/h pour pouvoir emprunter la voie publique. Si ce n'est pas le cas, les propriétaires de ces véhicules doivent les faire régler à 25km/h. Ils sont invités à se renseigner sur la possibilité de les faire régler auprès de leur revendeur ou constructeur.

## LORSQUE VOUS ÊTES SUR LA ROUTE...



• Vous n'avez pas le droit de circuler avec votre EDPM sur les trottoirs ! Ou bien conduisez-le à la main.



• En agglomération, vous devez emprunter les pistes et bandes cyclables, lorsqu'il y en a. Sinon, vous pouvez circuler sur les routes limitées à 50km/h seulement.



• En dehors des villes, vous devez circuler sur les voies vertes et les pistes cyclables. L'autorité investie du pouvoir de police pourra à l'avenir autoriser à circuler sur certaines voies.

## QUELLES SONT LES SANCTIONS PRÉVUES ?



Si vous ne respectez pas les règles de circulation ou si vous transportez un passager :  
35 euros d'amende (2<sup>ème</sup> classe)

Si vous circulez sur un trottoir sans y être autorisé ou si vous débridez l'engin :  
135 euros d'amende (4<sup>ème</sup> classe)

Si vous roulez avec un engin dont la vitesse maximale par construction est supérieure à 25 km/h :  
1500 euros d'amende (5<sup>ème</sup> classe)



# COMICE

## AGRICOLE 2022

*Après deux années d'absence, le Comice Agricole d'Audruicq était de retour en mars dernier sur la Place du Général de Gaulle. Retour en images sur l'édition 2022 de cet évènement renommé dans toute la Région !*



**Samedi matin - Epreuves de qualification du Gymkhana des jeunes agriculteurs**





Première matinée du Comice sous la neige



Installation des différents stands et machines agricoles



Concours et Présentation de chevaux de selle, de trait et poneys





Fête foraine aux abords de la Mairie



Remise des prix du concours de dessin par M. Olivier Planque, 1er Adjoint à la ville et Président du Comice Agricole, M. Pierre-Henri Dumont, Député de la 7e circ. du Pas-de-Calais, Mme Corinne Noël, Maire de Marck, Mme Virginie Garéneaux, Adjointe aux affaires scolaires et les membres du comité du Comice Agricole d'Audruicq

Remise des prix du concours de présentation de chevaux





Grande finale du gymkhana

## INAUGURATION DU COMICE AGRICOLE

En présence de M. Pierre-Henri Dumont, Député de la 7e circ. du Pas-de-Calais, de M. Denis Pype, Conseiller Régional et Président de la Commission Agricole, de Mme. Nicole Chevalier, Maire d'Audruicq, Conseillère Départementale et Présidente de la Communauté de Commune de la Région d'Audruicq, des maires des communes de la CCRA, des élus du Conseil Municipal de la ville d'Audruicq et des personnalités du territoire.



Démonstration de chiens de berger



Inauguration du Village Gourmand





Visite du parc exposants



Remise des prix du Concours d'ovins



Exposition miniature de la gare d'Audruicq par le club des Modélistes d'Audruicq



Ferme du CPETI



Cérémonie d'inauguration



Remise des prix du gymkhana

## PETITE ENFANCE : STRUCTURE MULTI-ACCUEIL «PAS À PAS»

103 Avenue de Nortkerque 62370 AUDRUICQ - Directrice : Madame Aline Minet  
Tél : 03 21 35 75 51 - Mail : multi-accueil@ville-audruicq.fr

### LES ANIMATIONS SE MULTIPLIENT AU MULTI-ACCUEIL « PAS A PAS » !

Depuis janvier, nous remettons les fêtes au-devant de la scène pour le plaisir des familles et des professionnels !

Commençons par le Carnaval en mars ! puis la Chasse aux œufs en avril ! La fête de la musique en juin (avec intervention d'une maman guitariste le matin et l'après-midi un petit spectacle musical) et la Fête de l'été le 6 juillet qui sera sur le thème de la ferme et de la nature !

Au-delà de l'accueil au quotidien, nous sommes ravis de pouvoir à nouveau inviter les parents à participer à ces temps d'échange et de convivialité !

Nous avons fêté les anniversaires de enfants, accueilli Marie-Laurence de la Médiathèque pour des temps de lecture, repris le chemin du marché d'Audruicq pour une petite sortie, et bientôt l'organisation d'un pique-nique avec les enfants...

Les professionnels mettent tout en œuvre pour accueillir au mieux vos enfants ! chaque jour, elles sont à l'écoute des parents pour une éducation commune et complémentaire.

**Vous pouvez suivre nos « aventures » sur le blog :**  
<https://pasapas.toutemacreche.fr/>



Initiation au jardinage



Découverte du Marché d'Audruicq



Fête de la Musique



Intervention Lecture de Marie-Laurence de la Médiathèque Albert Doublet





A table !



Journée Carnaval en février



Atelier Peinture



Retour du soleil, jeux d'eau et activités dans le jardin du Multi-Accueil



Atelier « Transvidage »



## ANNÉE SCOLAIRE 2022/2023

# BONNE RENTRÉE!

**DATE DE LA RENTRÉE SCOLAIRE : JEUDI 1ER SEPTEMBRE À 8H30**

**ACCUEIL DES ENFANTS À PARTIR DE 8H20 ET DE 13H35**

**INSCRIPTIONS CANTINE ET GARDERIE PÉRISCOLAIRE SUR  
AUDRUICQ.PORTAIL-FAMILLES.NET**

### DATES DES VACANCES SCOLAIRES (ZONE B - ACADÉMIE DE LILLE)

**TOUSSAINT**  
DU SAMEDI 22 OCTOBRE  
AU LUNDI 7 NOVEMBRE 2022

**NOËL**  
DU SAMEDI 17 DÉCEMBRE 2022  
AU MARDI 3 JANVIER 2023

**HIVER**  
DU SAMEDI 11 FÉVRIER  
AU LUNDI 27 FÉVRIER 2023

**PRINTEMPS**  
DU SAMEDI 15 AVRIL  
AU MARDI 2 MAI 2023

**ÉTÉ**  
SAMEDI 8 JUILLET 2023

# L'ACTUALITÉ D'AUDRUICQ EN LIGNE !

SUR LE SITE INTERNET

**WWW.AUDRUICQ.FR**

*et sur*

**f** PAGE FACEBOOK  
MAIRIE D'AUDRUICQ

**📱** APPLICATION MMEP  
DISPONIBLE SUR IOS ET ANDROID



## SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE AVEC LE PORTAIL FAMILLES

Un outil de gestion moderne et facile d'utilisation, le Portail Famille est ouvert 7j/7 et 24h/24 pour :

- Inscrire vos enfants :
  - à la **restauration scolaire**, au plus tard le jeudi de la semaine précédente.
  - à la **garderie périscolaire**, 48h à l'avance
  - à la **structure Vacances - Sports - Loisirs**
    - Réserver et payer les prestations
- Consulter et modifier vos informations personnelles (dossier famille)

**audruicq.portail-familles.net**

Pour les personnes n'ayant pas d'identifiants, merci de vous rapprocher de l'accueil de la Mairie.



## JARDIN D'ENFANTS

### «Ô COMME TROIS POMMES»

## A PETITS PAS VERS L'ÉCOLE



164 Place du Général de Gaulle 62370 AUDRUICQ

(Entrée de l'Ecole Sainte Famille)

Tél : 07 81 87 75 58

[www.ocomme3pommes.fr](http://www.ocomme3pommes.fr)

E-mail pour les familles : [jdenfants.3pommes@gmail.com](mailto:jdenfants.3pommes@gmail.com)

E-mail direction pour les partenaires : [jdenfantsdirection.3pommes@gmail.com](mailto:jdenfantsdirection.3pommes@gmail.com)

Facebook : Jardin d'Enfants " Ô comme 3 pommes "

Ouverte depuis le 12 septembre 2013, cette structure peut accueillir une trentaine d'enfants à partir de leur 18mois, avec un espace dédié de plus de 260 m2.

Cet établissement a pour objectif d'apporter aux enfants un environnement chaleureux où la découverte de la collectivité prime. Dès le début, le jardin instaure un rythme et des repères permettant ainsi de répondre à la sécurité affective de l'enfant mais également de rassurer les parents lors de la séparation. (Temps d'adaptation)

De plus, les enfants ont la possibilité d'effectuer des « passerelles » à partir du mois de mars 2022. Un projet passerelle est réalisé, chaque année, avec la direction de l'école et l'enseignant(e) de petite section.

Le jardin d'enfants permet ainsi d'accompagner votre enfant vers le monde scolaire.



Notre structure est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 17h30 (avec la possibilité de mettre les enfants à la garderie de l'école Saint Famille à partir de 7h30 le matin et jusqu'à 18h15 le soir). Nous avons également la possibilité d'accueillir les enfants jusqu'à 5 ans révolus chaque mercredi ainsi que pendant les petites vacances (2ème semaine), et au cours du mois de juillet (du mercredi 6 au vendredi 29 juillet 2022) en fonction des places disponibles.



Pour plus d'informations, n'hésitez pas à visiter la page Facebook : Jardin d'Enfants " Ô comme 3 pommes " ou contactez-nous par téléphone ou mail.

**Les inscriptions pour septembre 2022 se poursuivent et les pré-inscriptions pour 2023/2024 dès septembre 2022**

**Venez nous rencontrer, nous vous réserverons le meilleur des accueils !**



## ÉCOLE SAINTE FAMILLE

162 Place du Général de Gaulle 62370 AUDRUICQ

Chef d'établissement : Monsieur Rudy Bodel

Tél : 03 21 35 30 60 - Mail : [ecole.sainte.famille@wanadoo.fr](mailto:ecole.sainte.famille@wanadoo.fr)

[www.ecolesaintefamilleaudruicq.fr](http://www.ecolesaintefamilleaudruicq.fr)

Facebook : Ecole Sainte Famille d'Audruicq



L'école Sainte-Famille est composée de personnes qualifiées ayant le souci du bien-être et de l'épanouissement des enfants.

Chaque jour, 220 élèves répartis en 9 classes (3 maternelles et 6 élémentaires) franchissent le portail et sont encadrés par 12 enseignant(e)s et 20 personnes non enseignantes (Bénévoles, A.E.S.H, Aides maternelles, Personnel de cantine...).

Aussi, nous voulons que l'élève qui fréquente

La Sainte Famille bénéficie de toutes les ressources nécessaires à la construction de sa structure de vie, à l'acquisition de valeurs citoyennes et humaines.

L'école maternelle et élémentaire de la Sainte-Famille a donc pour mission de participer à la construction de ceux qui feront la société de demain. Notre école met tout en œuvre pour permettre à chacun de développer l'estime de soi, de grandir dans un sentiment de sécurité et de cheminer dans les apprentissages avec les meilleurs atouts.

Toute l'équipe éducative ainsi que tous les membres du personnel, conscients de l'immensité de cette tâche, sont mobilisés pour mettre en œuvre le projet éducatif et vous assurent de leur entier dévouement.

Convivialité, proximité

et esprit de famille depuis plus d'un siècle !

La Communauté Educative de l'école Sainte Famille vous accueille dans un cadre verdoyant et poursuit son projet éducatif.

La Sainte Famille valorise l'accueil de tous les élèves, les intègre dans une relation de confiance, renforce leur épanouissement, développe le goût de l'effort et le plaisir d'apprendre.

C'est bien au quotidien que l'acte d'éduquer trouve tout son sens : de l'optimisme, de la conviction, de la créativité mais aussi de la patience,

du discernement et surtout beaucoup d'humilité sont des postures éducatives que l'ensemble du personnel de l'établissement s'efforce de garder

à chaque instant. Ensemble, nous souhaitons que les enfants qui nous sont confiés puissent réussir, grandir et s'épanouir.

Ils sont l'âme de cette école. Nous sommes et serons toujours à leurs côtés !

La Sainte Famille se veut être une école ouverte sur l'extérieur, sur le monde : **une salle informatique de 14 postes connectés à internet, des VPI en cycle 2 et 3, 36 tablettes pour les exercices de classe, des cycles sportifs (tennis, basket, football, piscine et golf), des rencontres sportives inter-écoles (olympiades, futsal, athlétisme, cross...), des sorties ou des voyages de classes pour tous, un projet théâtre renouvelé chaque année en grande section et en CP, une classe de neige et une classe culturelle pour les CM1 et CM2, de nombreux intervenants selon les projets vécus, la langue anglaise pratiquée dans chaque classe de notre établissement, de la petite section jusqu'au CM2.**

Ajoutons à cela les grands moments de l'année, comme le marché de Noël, le carnaval, les portes ouvertes, les lotos, le concert, le vide grenier, la mini-kermesse solidaire organisée par les enfants et la grande kermesse de fin d'année. Tout cela, orchestré par notre dynamique équipe de l'APEL (parents d'élèves) et sa Présidente, Hélène Lavieville.

La Sainte Famille, c'est aussi un lien avec notre nouveau prêtre, l'abbé Flavien Agbodjan-Prince, et les membres de la paroisse pour partager, avec les enfants et leur famille, de très beaux moments lors des Célébrations.

Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2022 se poursuivent.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer pour l'année 2022-2023 !

Nombre d'élèves : 220

Nombre de classes : 9 (3 maternelles et 6 élémentaires)

Horaires : 8h30 - 11h45 et 13h30 - 16h30

Garderie : le matin dès 7h30 et le soir de 16h45 à 18h15

Cantine : 11h30 - 13h15 (trois services)

Etude surveillée/dirigée : 16h45 - 17h30 (du CP au CM2)

Un jardin d'enfants pour les 2-3 ans à l'intérieur de l'école





## AUDRUIQ'LAND : VACANCES - SPORTS - LOISIRS

135 Avenue de Nortkerque 62370 AUDRUIQ  
Tél : 03 21 63 21 08 - Mail : vacances.sports.loisirs@orange.fr



*Pause méridienne  
Jeux de toupie pour les maternelles*



*Mercredi après-midi - Journée Carnaval*





Activités de plein air et jeux d'eau



Mercredi après-midi sportif !



# Médiathèque Albert Doublet

86 Place du Général de Gaulle 62370 AUDRUICQ

Tél : 03 21 85 00 93

médiathèque-audruicq@orange.fr

Horaires : Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi

10h-12h / 14h-18h



## RÉAMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

### LUD'AUDRUICQ

L'acquisition de mobiliers a permis de réaménager l'espace Jeux de sociétés la rendant ainsi plus « lisible » et agréable. La médiathèque met à votre disposition (jeux sur place) plus d'une centaine de jeux de sociétés. N'hésitez pas à venir jouer en famille !



## MISE EN PLACE DU « FACILE À LIRE »

Vous ne lisez pas ? Vous ne lisez plus ? Vous ne savez pas quoi lire ? Le personnel de la médiathèque a mis en place des « faciles à lire » ce sont des espaces de lecture qui proposent une sélection d'ouvrages « faciles à lire » pour un large public dans les bibliothèques.

De nombreux ateliers organisés par Sylvie et Marie-Laurence ont permis aux enfants de développer leur sens créatif. Le « Workshop » calligraphie a permis de faire découvrir cet art à un grand nombre de visiteurs. L'atelier d'Audruicq et celui d'Armentières ont unis leurs talents pour un travail en commun sous l'œil averti de leur professeur Laurence Lesuisse.



Comme chaque année, la médiathèque a participé au prix « Tiot Loupiot » et a accueilli Corine Dreyfuss. L'auteure a animé des ateliers autour du jardin.

Grâce aux après-midis « réalité virtuelle » proposés par la Médiathèque, vous êtes nombreux à avoir exploré les fonds marins (avec attaque de requin pour les plus téméraires), avoir posé le pied sur la lune ou avoir gravi l'Everest.... N'hésitez donc pas à tenter l'expérience !

Cet été, si la météo le permet, la médiathèque vous propose un espace extérieur de lecture (jardin entre l'école de musique et la médiathèque)

La médiathèque a continué ses divers partenariats : Avec l'IEM Arpège, le multi accueil, le jardin d'éveil, le RAM et pour la première fois, les classes de l'école primaire de Vieille-Eglise.



# ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

86 Place du Général de Gaulle 62370 AUDRUICQ - Directeur : Monsieur Micha Vidal  
Tél : 03 21 00 96 12 / Port : 06 45 51 09 49 / Mail : [ecoledemusique@ville-audruicq.fr](mailto:ecoledemusique@ville-audruicq.fr)

## REMISE DES PRIX DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

La remise des prix a eu lieu le mercredi 29 juin dernier à l'espace Pierre DESMIDT. Les professeurs de l'école de musique ont ouvert la cérémonie en jouant « Finale Countdown », puis l'Orchestre Petites Mains et l'Orchestre Junior renforcés des grands élèves de cycles 2 et de leurs professeurs ont joués ensemble deux morceaux, « How when the saints » et « Jus'plain blues », devant un public nombreux et enthousiaste !

Madame le Maire, Madame Virginie GARENEAUX, Adjointe au Domaine Culturel, et les élus du Conseil Municipal sont venus en nombre pour assister à la cérémonie et pour aider les professeurs à distribuer les nombreux diplômes des élèves. L'école de musique a donc presque retrouvé un fonctionnement normal et a pu présenter cette année de nombreuses auditions publiques.



## FOCUS SUR LES ÉLÈVES

**Rose VERMEESCH**, âgée de 13 ans étudie la musique et le saxophone à l'Ecole Municipale de Musique d'Audruicq et joue également dans l'orchestre de l'Harmonie Municipale d'Audruicq. La jeune musicienne a présenté cette année le concours du Rotary club et le concours de l'ASAX. Elle a passé le premier tour du concours de l'ASAX à Bergues, rejoignant alors les autres finalistes le 26 mars dernier au conservatoire Paul DUKAS de la ville de Paris. Rose s'est illustrée en obtenant le prix Adolphe Sax (5ème place) de la catégorie milieu de 2ème cycle. De plus Rose a obtenu son examen de fin d'année en saxophone mention Très Bien.



**Lucile RUFFIN**, âgée de 15 ans, étudiante à l'école de musique et musicienne de l'Harmonie Municipale d'Audruicq, a également présenté les concours du Rotary club et de l'ASAX en catégorie fin de 2ème cycle. Lucile s'est bien défendue mais n'a pas pu accéder à la finale. En revanche, Lucile a obtenu ses examens de fin d'année de saxophone et de formation musicale mention Très Bien !



**Hanna IVANOVA**, notre professeur de piano, a comme d'ordinaire mis son talent au service de la musique et des élèves en accompagnant Rose et Lucile aux concours. Sans Hanna, il aurait été impossible de présenter nos jeunes talents à ces concours nationaux.

## UN NOUVEAU PROFESSEUR DE SAXOPHONE

**Thomas PASSETEMPS**, professeur de saxophone qui avait notamment préparé ses élèves au Concours de l'ASAX, quitte l'école de musique d'Audruicq après quatre années d'enseignement. Il continuera à enseigner dans d'autres écoles de musique.

Ainsi nous accueillerons à compter de la rentrée scolaire du mois de septembre, **Jean-Yves LECRINIER**, notre nouveau professeur de saxophone. Jean-Yves est diplômé des conservatoires de Boulogne et de Créteil en saxophone. Il a enseigné la musique dans diverses écoles de la région telles que Samer, Le Portel, la Communauté de Communes Pays d'Opale ou encore le conservatoire à rayonnement départemental de Calais. Autant dire que la relève est assurée !



Jean-Yves Lecrinier

## INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

Des permanences seront effectuées par le directeur de l'Ecole de Musique pour répondre à vos questions ou vous inscrire : **Mercredi 31 août de 14h à 18h, Jeudi 1er septembre de 16h à 18h, Vendredi 2 septembre de 16h à 19h.** Les cours reprendront à partir du 5 septembre prochain.





**Repas des Aînés de la Commune  
1er mai 2022**



**Salon du Poids Lourd - Organisé par le Tacot Club  
et la FNTR - 6 et 7 mai 2022**





6ème étape des 4 jours de Dunkerque - 8 mai 2022



Braderie de la Pentecôte - 6 juin 2022





Rallye du Tacot Club - Arrivée pendant la braderie  
Parc de la Mairie - 6 juin 2022



Exposition Exp'Art du 4 au 6 juin 2022  
Week-end de la ducasse/braderie



## CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 8 MAI

77e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945



## CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 18 JUIN

Journée nationale de commémoration de l'Appel du  
général de Gaulle du 18 juin 1940





Ville d'

*Andruicq*

**SAM. 20 AOÛT 2022**  
**DE 10H À 18H**

# FÊTE du JEU

**TERRAINS ESPACE DESMIDT**  
**ROUTE DE NORTKERQUE**



**entrée GRATUITE - ouvert à tous**

## DE AOÛT À DÉCEMBRE

# 2022

sous réserve de modifications en fonction des restrictions sanitaires

### AOÛT

**Vendredi 5 août**

**Marché Estival**

🕒 17h à 20h 📍 Place des Marronniers

**Dimanche 7 août**

**La Renaissance - Tournoi de pétanque**

📍 Terrains de pétanque

**Vendredi 12 août**

**Marché Estival**

🕒 17h à 20h 📍 Place des Marronniers

**Dimanche 14 août**

**Comité des Fêtes - Vide**

**Grenier**

🕒 de 7h à 18h 📍 Place du Gén. de Gaulle

**Vendredi 19 août**

**Marché Estival**

🕒 17h à 20h 📍 Place des Marronniers

**Samedi 20 août**

**Fête du Jeu**

🕒 de 10h à 18h 📍 Terrains Espace Desmidt

**Dimanche 28 août**

**Agility Club - Portes ouvertes**

🕒 de 9h à 18h 📍 Terrains rue du Canal

**Dimanche 28 août**

**Art et Gaïeté - Kermesse / Repas**

📍 Salle des Marronniers

### SEPTEMBRE

**Samedi 3 septembre**

**UNC - Hommage à Georges Mauffait**

🕒 19h 📍 Stèle Georges Mauffait

**Samedi 3 septembre**

**Comité des Fêtes - Laser Game**

🕒 de 14h à 20h 📍 Espace Pierre Desmidt

**Dimanche 4 septembre**

**La Renaissance - Tournoi de pétanque**

📍 Terrains de pétanque

**Dimanche 4 septembre**

**Archers Saint Sébastien - Tir de championnat**

🕒 de 9h à 20h 📍 Terrain des Archers

**Mercredi 7 septembre**

**Tennis Club - Inscriptions**

🕒 de 10h à 12h/ de 15h à 17h

📍 Salle Polyvalente

**Mercredi 7 septembre**

**Ville - Remise des Prix «Maisons fleuries»**

🕒 18h30 📍 Espace P. Desmidt

**Samedi 10 septembre**

**Tennis Club - Inscriptions**

🕒 de 10h à 12h/ de 15h à 17h

📍 Salle Polyvalente

**Samedi 10 septembre**

**Les Idées de Sylvette - Salon «Les jardins des fils»**

🕒 de 14h à 19h

📍 Espace Pierre Desmidt

**Dimanche 11 septembre**

**Les Idées de Sylvette - Salon «Les jardins des fils»**

🕒 de 10h à 17h

📍 Espace Pierre Desmidt

**Samedi 17 et dimanche 18 septembre**

**BC Audruicq - Week-end Basket**

🕒 de 8h à 20h 📍 Salle du COSEC

**Samedi 17 septembre**

**Journée du Patrimoine**

**Samedi 17 septembre**

**Cox'Opale - Rassemblement de vieilles voitures**

📍 Place du Général de Gaulle

**Mercredi 21 septembre**

**CCRA - Orchestre Philharmonique de Lille**

📍 Complexe E. Desmidt

**Samedi 24 septembre**

**Tennis Club - Repas du Club**

📍 Espace P. Desmidt

### OCTOBRE

**Samedi 1er octobre**

**Tennis Club - Loto**

🕒 18h 📍 Espace P. Desmidt

**Jeudi 6 octobre**

**Ville - Calendrier des fêtes 2023**

🕒 18h30 📍 Espace P. Desmidt

**Samedi 8 octobre**

**United Stomp Audruicq - Bal Country**

🕒 19h 📍 Espace P. Desmidt

**Samedi 15 octobre**

**Comité des Fêtes - Salon du Jeu Vidéo**

🕒 de 14h à 19h

📍 Espace P. Desmidt

**Samedi 22 octobre**

**BC Audruicq - Soirée rétro**

🕒 20h 📍 Espace P. Desmidt

**Dimanche 23 octobre**

**APE du Brédénarde - Brocante d'hiver**

🕒 de 8h à 18h

📍 Préaux de l'Ecole du Brédénarde

**Mercredi 26 octobre**

**APE du Brédénarde - Après-midi Halloween**

🕒 14h 📍 Espace P. Desmidt

**Samedi 29 octobre**

**ASA Bakset - Plateau mini-basket**

🕒 de 13h30 à 18h

📍 Espace P. Desmidt

**Dimanche 30 octobre**

**ASA Supporters / Troupe du Brédénarde - Représentation théâtrale**

🕒 15h 📍 Espace P. Desmidt

**Lundi 31 octobre**  
**Comité des Fêtes - Défilé d'Halloween**  
 ⌚ 18h 📍 rues d'Audruicq

## NOVEMBRE

**Jeudi 3 novembre**  
**Art et Gaieté - Loto**  
 ⌚ 14h30 📍 Salle des Marronniers

**Dimanche 6 novembre**  
**Etoile Pédestre - Brocante**  
 ⌚ 6h à 18h 📍 Complexe Desmidt

**Vendredi 11 novembre**  
**BC Audruicq - Challenge Francine Flandrin**  
 ⌚ de 8h à 20h 📍 Salle du COSEC

**Vendredi 11 novembre**  
**Ville - Cérémonie Commémorative**  
 ⌚ 11h 📍 Place du Général de Gaulle

**Samedi 12 novembre**  
**Club des Modélistes - Bourse Expo**  
 ⌚ de 13h à 18h 📍 Complexe Desmidt

**Dimanche 13 novembre**  
**Club des Modélistes - Bourse Expo**  
 ⌚ de 9h à 18h 📍 Complexe Desmidt

**Dimanche 13 novembre**  
**Harmonie Municipale - Concert de Sainte-Cécile**  
 ⌚ 16h 📍 Eglise Saint-Martin

**Samedi 19 novembre**  
**Miss Audruicq - Elections**  
 ⌚ 19h 📍 Espace P. Desmidt

**Dimanche 20 novembre**  
**Choeur de Brédenarde / Harmonie Municipale - Messe de Sainte-Cécile**  
 ⌚ 11h 📍 Eglise Saint-Martin

**Dimanche 20 novembre**  
**Choeur de Brédenarde - Concert Téléthon**  
 ⌚ 16h 📍 Eglise Saint-Martin

**Samedi 26 novembre**  
**Amicale Sapeurs-Pompiers - Cérémonie de Sainte-Barbe**  
 📍 Centre d'Incendie et de Secours

**Samedi 26 novembre**  
**Amicale Sapeurs-Pompiers - Banquet de Sainte-Barbe**  
 ⌚ 19h 📍 Espace P. Desmidt

**Dimanche 27 novembre**  
**Ville - Accueil des Nouveaux Audruicquois**  
 ⌚ 11h 📍 Maison des Associations

## DÉCEMBRE

**Samedi 3 décembre**  
**Ville - Téléthon**

**Samedi 3 décembre**  
**Art et Gaieté - Repas dansant Téléthon**  
 ⌚ de 12h à 18h 📍 Salle des Marronniers

**Samedi 3 décembre**  
**ASA Basket - Tournoi téléthon 3x3**  
 ⌚ de 19h à 23h30 📍 Salle du COSEC

**Dimanche 4 décembre**  
**BC Audruicq - Tournoi téléthon**  
 ⌚ de 8h à 20h 📍 Salle du COSEC

**Lundi 5 décembre**  
**Ville / UNC - Cérémonie commémorative, hommage aux morts de la Guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie**  
 ⌚ 18h30 📍 Monument aux Morts

**Mercredi 7 décembre**  
**CCAS - Arbre de Noël**  
 📍 Espace P. Desmidt

**Samedi 10 décembre**  
**ASA Football - Loto**  
 ⌚ 18h 📍 Espace P. Desmidt

**Dimanche 11 décembre**  
**BC Audruicq - Loto de Noël**  
 ⌚ 13h30 📍 Espace P. Desmidt

**Dimanche 11 décembre**  
**ASA Basket - Arbre de Noël**  
 ⌚ de 13h à 21h 📍 Salle du COSEC

**Mercredi 14 décembre**  
**IEM Arpège - Goûter de Noël**  
 ⌚ de 9h à 17h 📍 Espace P. Desmidt

**Jeudi 15 décembre**  
**APE du Brédenarde - Marché de Noël**  
 ⌚ de 16h30 à 18h  
 📍 Préaux Ecole du Brédenarde

**Du vendredi 16 au dimanche 18 décembre**  
**ASA Football - Tournois futsal**  
 📍 Complexe Desmidt

**Vendredi 16 et Samedi 17 décembre**  
**Ville - Marché de Noël**  
 📍 Place du Général de Gaulle

**Samedi 17 décembre**  
**Art et Gaieté - Marché de Noël**  
 ⌚ de 14h à 22h  
 📍 Salle des Marronniers

**Samedi 17 décembre**  
**Ville - Distribution du Colis des Aïnés**

**Dimanche 18 décembre**  
**BC Audruicq - Arbre de Noël**  
 ⌚ de 8h à 20h 📍 Salle du COSEC

**Samedi 31 décembre**  
**ASA Basket - Reveillon du Nouvel An**  
 ⌚ 19h 📍 Espace P. Desmidt

## RETOUR DES NAVETTES DU MARCHÉ !

La navette gratuite du marché fait son retour tous les **mercredis matin** à partir de la mi-juin et jusqu'au 7 septembre ! **Stationnez sur l'un des 3 parkings** en périphérie du centre-ville (Parking de l'Espace Pierre Desmidt, route de Nortkerque / Parking de la Salle du COSEC, route de Nortkerque / Parking de la rue Carnot) et **rejoignez le marché hebdomadaire** sur la Place du Général de Gaulle.

**Passage de la navette toutes les 15 minutes.**



## MODIFICATION DES HORAIRES ET DU STATIONNEMENT DU MARCHÉ HEBDOMADAIRE EN PÉRIODE ESTIVALE

Depuis le 1er juin, et jusqu'au mois de septembre/octobre (selon l'affluence et la météo), **le marché hebdomadaire du mercredi matin passe en configuration estivale :**

**Le marché est désormais ouvert au public à partir de 7h30**  
**La circulation est interdite sur les voies périphériques de la Place du Général de Gaulle.**

**Nouveauté de cette année : La circulation est désormais possible de la rue Saint-Martin vers la rue du Général Leclerc (uniquement dans ce sens)**

## MARCHÉ ESTIVAL D'AUDRUICQ, PLACE DES MARRONNIERS

Les vacances d'été commencent, le soleil est là, le beau temps également. Le Marché Estival d'Audruicq réinvestit la Place des Marronniers à partir du 8 juillet jusqu'au 19 août 2022.

Tous les vendredis de 17h à 20h, venez à la rencontre de nos exposants (alimentaire, vêtements, bijoux, artistes, tout produit) et profitez également des boutiques de nos commerçants Audruicquois autour de la Place du Général de Gaulle et dans le rue du Général Leclerc.

Nouveauté de cette année, des animations musicales sont prévues à chaque marché. Nous vous attendons nombreux !

## PLACE DES

### PROGRAMME DES ANIMATIONS

Tous les vendredis à partir de 18h30

**Vendredi 8 juillet**  
 Harmonie Municipale  
 d'Audruicq

**Vendredi 29 juillet**  
 Harmonie Municipale de  
 Zutkerque

**Vendredi 15 juillet**  
 Accoustikband

**Vendredi 5 août**  
 Dominique Accordéon

**Vendredi 22 juillet**  
 Groupe Dance Mille  
 Club

**Vendredi 12 août**  
 Aline «Chansons»

**Vendredi 19 août**  
 Accoustikband

DU 8 JUILLET AU  
19 AOÛT 2022



# AUDRUICOQ, MARCHÉ Estival

TOUS LES VENDREDIS  
DE 17H À 20H

PLACE DES  
MARRONNIERS



A cette occasion, la Ville d'Audruicq recherche des producteurs locaux, des professionnels de l'animation (chant, musique, animaux, etc.), des créateurs de produits.

Vous êtes intéressé ?

Contactez la Mairie au 03 21 46 06 60 ou à [contact@ville-audruicq.fr](mailto:contact@ville-audruicq.fr)



## DÉCÈS

## JANVIER

- 22 DECOCQ CARTON Claudine
- 29 MEKERKE Paul
- 29 BERNIER Serge

## FÉVRIER

- 27 EDWARDS DEBRUYNE Fleurette

## MARS

- 30 VERWAERDE Claude

## AVRIL

- 04 DELLYS DECOBERT Monique
- 06 TOULOTTE Serge
- 08 FOURNIER TRIQUET Corinne
- 09 THYS Yvon
- 11 NOEL Thierry
- 14 MONSTERLET Marcel
- 17 KNAPP DIEUDONNE Renée
- 19 DRUEL HESSCHENTIER Jeannine
- 21 LEFEBVRE LENGLET Colette
- 23 ELLEBOUDT DUBREUCQ Nicole
- 29 SAILLY DEBAILLEUL Hélène

## MAI

- 05 DUFLOS Jean-Marc
- 08 JUMEL Michel
- 10 BEAURAIN Jean-Claude

## JUIN

- 04 DESOTEUX MOOREN Béatrice
- 16 COURBOT Bernard

## NAISSANCES

## JANVIER

- 11 SULTAIRE Paul
- 25 LECACHEUR Anaë

## FÉVRIER

- 01 DEBAST Eyleen
- 04 BRUNELOT Kaïs
- 11 MUTEZ Louis

## MARS

- 10 CARPENTIER Célia
- 23 CHERMEUX Marius
- 25 AVART Marian

## AVRIL

- 04 LEBLANC Eléanore
- 12 LOUCHART Timéo
- 30 LEVRAY Lyvio

## MAI

- 18 DUFOUR Jules
- 24 WAGUET Eden

## JUIN

- 28 COUSIN Jayden



## MARIAGES

## MAI

- 14 MICHIEL Reynald et TABELING Marina
- 21 CARPENTIER Mathieu et CRAPET Wendy
- 28 PERON Damien et MASSON Ursula

## JUIN

- 25 STOPIN Antoine et VOZNYUK Olha



Mesdames, Messieurs,  
Chères Audruicquoises, Chers Audruicquois,

La période estivale commence, avec de nombreuses festivités dans notre belle commune d'Audruicq. Le marché estival aura lieu du vendredi 8 juillet au vendredi 19 août avec des festivités chaque vendredi. Espérons que le temps soit de la partie.

Après cette période de crise, la plupart des manifestations ont repris. Ce sera donc un été festif !

Les travaux du city-stade et du skate-park débiteront fin juillet et continueront pendant les vacances scolaires afin de permettre aux entreprises de travailler en sécurité, sans les activités sportives du collège et des écoles.

Pour ceux qui ne peuvent pas partir en vacances, profitez bien de notre très beau marché hebdomadaire tellement prisé par les communes voisines et même par l'ensemble de la région Hauts-de-France.

Afin de passer un été paisible et en toute sécurité, la municipalité a décidé de créer un 3ème poste de policier municipal qui effectuera des patrouilles nocturnes et luttera contre les incivilités de plus en plus présentes dans notre commune.

En mon nom et en celui de mes collègues du groupe majoritaire, je vous souhaite un excellent été et de bonnes vacances dans notre belle ville d'Audruicq !

**Olivier PLANQUE**

*1er Adjoint  
Conseiller Régional  
Et le groupe majoritaire*

**Les Elus du groupe**

**«Ensemble Changeons Audruicq»**

Jean-Marie Louchez, Bénédicte Ryckelynck, Bruno Massemin, Sylvie Serra, Emmanuel Hertault, Micheline Lamirand, Hervé Sergeant.

# PAROLE AUX DIVERS

## GROUPES

Madame, Monsieur,  
Chères Audruicquoises, Chers Audruicquois,

La crise sanitaire semblait nous offrir une parenthèse en ce début d'année 2022. Toutefois de nouveaux cas de COVID se multiplient cet été, restons tous vigilants.

L'été s'annonce beau, profitez en pour sortir et découvrez en famille l'environnement de notre territoire. Les loisirs simples s'apprécient toujours et ne demandent que très peu de dépenses.

Dans notre ville, Audruicq, nous regrettons le manque d'espaces pour vous accueillir, comme une aire pour les campings cars, un espace pour pique niquer, des parcours de santé..... Notre programme électoral lors de l'élection municipale de mars 2020 en prévoyait la réalisation.

En avril 2022, l'ensemble du Conseil Municipal a décidé l'installation d'un Skate Park afin de répondre aux souhaits exprimés lors de l'enquête participative auprès de notre jeunesse.

Les jeunes sont l'avenir, il serait opportun de mettre en place un Conseil Municipal des Jeunes, ce qui existe dans de nombreuses communes voisines. C'est aussi une des priorités qui figurait dans notre programme en 2020.

En Avril, comme chaque année lors du vote du budget, nous avons proposé une baisse des taux d'imposition des taxes locales compte tenu de l'excédent de fonctionnement constaté, demande non acceptée par les élus de la majorité actuelle. A ce jour la situation internationale pèse sur vos budgets, notre demande était justifiée.

Nous restons vigilants et nous continuerons à défendre votre pouvoir d'achat.

Nous vous souhaitons un très bel été, plein de Bonheur en famille, une bonne santé tout en restant vigilants face au COVID.

# SOUTIEN

# AU PEUPLE UKRAINIEN

**Directrice de Publication**  
Nicole CHEVALIER

**Conception et Mise en page**  
Charles LENOIR

**Crédits Photos**  
Ville d'Audruicq - Pixabay

**Ressources**  
Freepik.com  
Pixabay

**Impression**  
Imprimerie d'Audruicq  
Papier écologique

